

Animation et Sports

► **Emploi et formation**
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Chiffres-clés PACA 2008

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'emploi

L'emploi dans les secteurs de la jeunesse et du sport représente environ 23 000 personnes, en région PACA. Les effectifs salariés du secteur privé sont en légère baisse sur un an (2005-2006). À l'inverse, sur la même période, la part des travailleurs indépendants est plus élevée parmi les travailleurs du secteur sportif.

Les contrats aidés (contrats d'avenir, contrats d'accompagnement dans l'emploi, contrat « plan régional pour l'emploi, PRE ») représentent, en 2007, plus de 3 000 emplois d'animateurs.

► Une diversité d'employeurs

Estimation d'emploi



Schéma ORM.

* Données provisoires.

Réalisation : **Anne-Sophie Dumortier** (mission jeunesse, sports et vie associative, ORM). Conception : **Studio Magellan**. Crédits photo : **Hervé Hamon** / ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, www.fotolia.fr. Illustrations : **Maxime Lazennec**.

— Annuel
— Numéro 3
— Juillet 2008



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR





Où se répartissent les secteurs de la jeunesse et des sports ?

Les activités des employeurs définies par l'Insee (nomenclature NAF 700)

- 926 A** ► Gestion des installations sportives.
- 926 C** ► Autres activités sportives : l'organisation et la gestion des activités sportives, par des associations, des clubs, sociétés pour professionnels ou amateurs.
- 927 C** ► Autres activités récréatives : les activités liées aux loisirs non classées ailleurs telles que la mise à disposition à des fins récréatives de pédalos, barques, bicyclettes, l'exploitation de centres d'équitation. Sont aussi incluses les organisations de loisirs et du temps libre des enfants (centres aérés, CLSH, etc.).
- 913 E** ► Organisations associatives non comptabilisées ailleurs. Cette classe comprend notamment les activités des organisations associatives diverses militant au profit d'une cause d'intérêt général ou particulier centrées sur l'information, la communication et la représentation comme les mouvements jeunesse, les associations d'anciens combattants, etc. Sont aussi incluses les activités des associations polyvalentes à caractère culturel et récréatif dominant.

En *bleu*, le champ jeunesse et sports classiquement défini par les nomenclatures.

En *vert*, le secteur associatif.

Les métiers définis par l'ANPE (code ROME)

- 23131** ► Animateur généraliste de loisirs
- 23132** ► Animateur spécialiste des activités culturelles et techniques
- 23133** ► Animateur sportif

La nomenclature Insee permet d'estimer l'emploi.

Celle de l'ANPE permet d'appréhender le marché du travail.



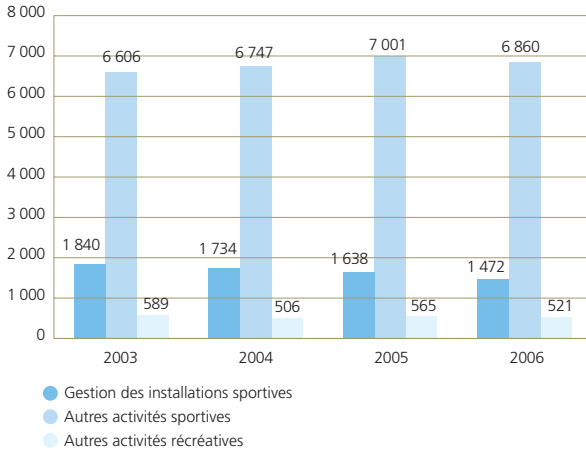
► **En 2006, baisse de l'emploi salarié privé, sauf dans le secteur associatif**

Les salariés du secteur privé

	Nombre d'établissements employeurs	Variation sur un an (%)	Effectifs salariés	Variation sur un an (%)
Secteurs jeunesse et sports				
Gestion d'installations sportives	253	- 2	1 472	- 10
Autres activités sportives	1 895	0	6 860	- 2
Autres activités récréatives	139	+ 4	521	- 9
Secteur associatif	3 418	0	24 736	+ 1
Total régional tous secteurs	140 012	+ 3	1 157 307	+ 5
Part de ces secteurs dans les effectifs régionaux (%)	4		3	

Source : Unedic – Données d'emploi au 31 décembre 2005 et 2006, provisoires pour 2006, région PACA (hors Monaco) – Traitement ORM.

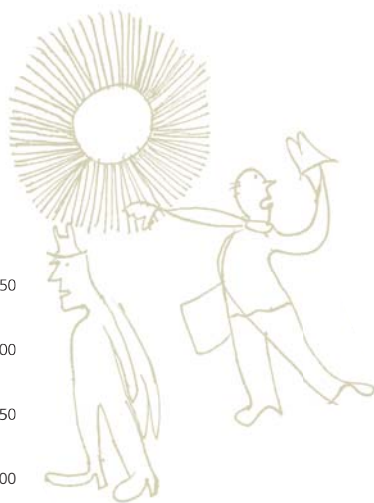
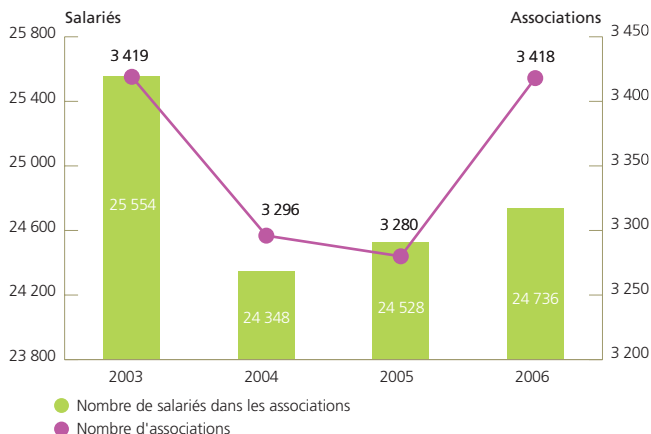
Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs sportifs et récréatifs



Source : Unedic – Données au 31 décembre 2006, région PACA (hors Monaco) – Traitement ORM.

L'emploi salarié diminue dans les secteurs récréatif et sportif.

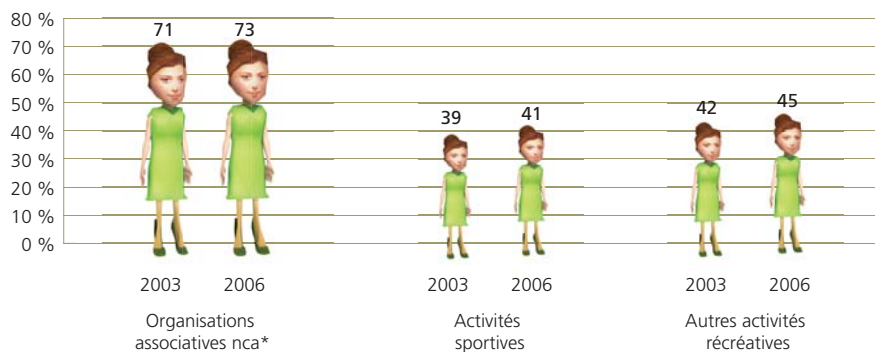
Évolution de l'emploi salarié dans les associations



Source : Unedic – Données au 31 décembre 2006, région PACA (hors Monaco) – Traitement ORM.

La hausse de l'emploi enregistrée en 2005 se confirme cette année. Elle est sans doute à associer à la croissance de l'embauche de contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) dont le nombre s'accroît.

Place des femmes dans les effectifs salariés



Source : Unedic – Données provisoires au 31 décembre 2003 et 2006, région PACA (hors Monaco) – Traitement ORM.

* nca : non comptabilisées ailleurs.

La place des femmes s'étend dans les associations et les activités récréatives. Dans les activités sportives, leur croissance est uniquement due à la hausse dans la gestion des installations sportives.



► Collectivités territoriales : une progression des effectifs titulaires et moins de non-titulaires dans la filière animation

Effectifs et filière d'emplois par statut (hors emplois aidés et apprentis)

	Titulaire	Non-titulaire	Ensemble	Part dans les effectifs régionaux (%)	Part des titulaires au niveau régional (%)	Part des titulaires au niveau national (%)
Conseiller des activités physiques et sportives	114	9	123	0,1	92,7	86,9
Éducateur des activités physiques et sportives	1 164	248	1 412	1,0	82,4	72,5
Opérateur des activités physiques et sportives	204	87	291	0,2	70,1	41,7
Filière sportive	1 482	344	1 826	1,3	81,2	67,6
Animateur	420	326	746	0,5	56,3	35,6
Adjoint d'animation	314	268	582	0,4	54,0	61,2
Agent d'animation ou aide-animateur	1 941	3 254	5 195	3,6	37,4	32,7
Filière animation	2 675	3 848	6 523	4,5	41,0	35,8
Effectifs régionaux (toutes filières)	116 028	27 637	143 665	100,0	80,8	75,9

Source : Insee – Données au 31 décembre 2005 – Traitement CNFPT.

Le nombre des non-titulaires baisse de 13 % dans la filière animation (après une forte croissance en 2004). Certains ont sans doute bénéficié du mouvement de titularisation (+ 7 % de titulaires). Les effectifs de la filière sportive augmentent de 5 %.

► De plus en plus d'entrepreneurs individuels dans les activités sportives

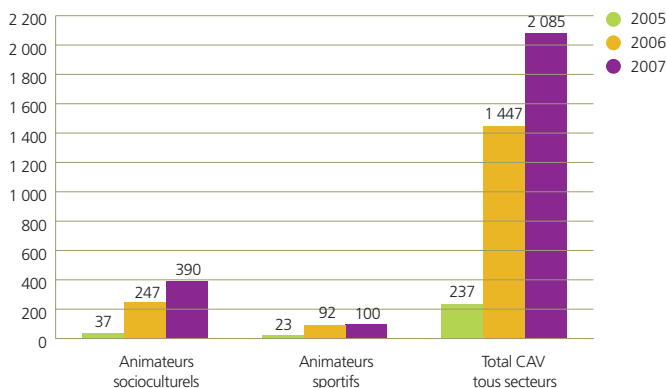
Entrepreneurs individuels

	2000	2005	Variation en 5 ans (%)
Gestion des installations sportives	120	86	- 28
Activités sportives	2 228	3 204	+ 44
Autres activités récréatives	321	363	+ 13

Source : Insee – Fichier Sirène, données d'entreprises et d'établissements en 2000 et 2005 – Traitement ORM.

► Les contrats aidés dans l'animation et le sport : une aide à l'embauche non négligeable

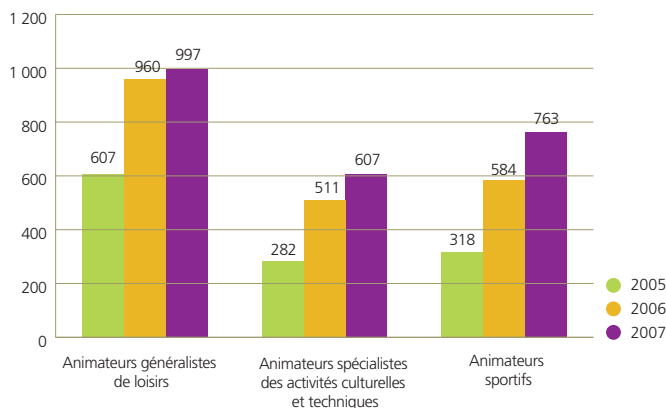
Les contrats d'avenir (CAV)



Source : CNASEA, DRTEFP – Traitement ORM.

En 2005, date de mise en place du plan de cohésion sociale, les CAV animateurs représentaient 10 % de l'ensemble des contrats d'avenir signés. Ce taux atteint seulement 5 % en 2007.

Les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)



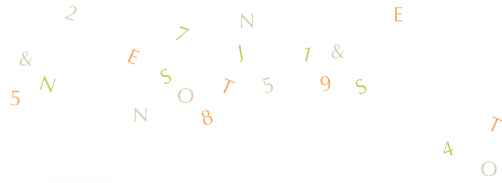
Contrats signés en 2007

- Contrat d'avenir (CAV) : 490
- Contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) : 2 367
- Plan régional pour l'emploi sportif (PRE sport) : 176

Soit un total de 3 033 contrats

Source : CNASEA, DRTEFP – Traitement ORM.

L'évolution du pourcentage de CAE signés sur des postes d'animateurs est légèrement croissante, passant de 9,3 % à 10 % en trois ans.



Le plan régional pour l'emploi (PRE) Sport

Dans le cadre du plan régional pour l'emploi mis en place en 2005, le Conseil régional incite au recrutement de jeunes diplômés dans le secteur sportif. L'objectif est de promouvoir l'emploi dans un secteur attractif et de contribuer à l'amélioration de la situation des associations.

L'ambition de cette mesure est d'encourager la création de plus de 1 000 postes d'éducateurs-animateurs sportifs et d'agents de développement, sur cinq ans, dans les ligues, clubs et comités départementaux.

Ces postes s'adressent prioritairement aux diplômés de moins de 30 ans, en recherche d'emploi.

Entre 2005 (date de sa création) et 2007, le PRE a permis l'embauche de 427 personnes réparties sur 329 structures sportives : 282 éducateurs et animateurs et 154 agents de développement. Les femmes ne représentent que 28 % de ces effectifs.

Entrées dans le dispositif PRE depuis 2005

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Total annuel
2005	1	7	20	50	26	12	116
2006	7	5	36	59	19	9	135
2007	9	6	50	72	24	15	176
Total départemental	17	18	106	181	69	36	427

Source : CROS Provence-Alpes et CROS Côte d'Azur – Traitement ORM.



La demande d'emploi

Les catégories de demandeurs d'emploi prises en compte dans les calculs

Personnes immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi :

- catégorie 1 : à durée indéterminée, à temps plein ;
- catégorie 2 : à durée indéterminée, à temps partiel ;
- catégorie 3 : à durée déterminée temporaire ou saisonnier.

DEFM : demandeurs d'emploi de fin de mois.

DEE : demandes d'emploi enregistrées.

DES : demandes d'emploi sorties.

► Une baisse plus importante des demandeurs d'emploi dans l'animation

Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2007

	DEFM 2007	Dont femmes	Dont moins de 25 ans	Dont niveau IV et plus	Dont DEFM, inscrits depuis plus d'un an	Évolution 2006-2007
Animateur généraliste	1 759	69 %	30 %	57 %	24 %	- 15,4 %
Animateur spécialiste des activités culturelles et techniques	1 025	66 %	13 %	73 %	33 %	- 10,9 %
Animateur spécialiste sport	2 065	32 %	17 %	74 %	23 %	- 12,4 %
Total	4 849	53 % (2 570)	21 % (1 018)	67 % (3 258)	26 % (1 240)	- 13,2 %
DEFM tout public Total régional	231 740	52 %	16 %	42 %	27 %	- 9,8 %

Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3 (stocks) – Traitement ORM.

Note de lecture : sur les 4 849 demandeurs d'emploi positionnés au 31.12.2007 sur les métiers de l'animation et du sport, 53 % sont des femmes, 21 % sont des jeunes de moins de 25 ans.

Cette année encore, la diminution du nombre de demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers de l'animation est plus forte que celle de la moyenne sectorielle. La part des demandeurs d'emploi de ces secteurs, parallèlement à l'ensemble « tout public », passe ainsi de 2,3 % à 2,1 % en 2007. Les animateurs généralistes profitent particulièrement de cette baisse.

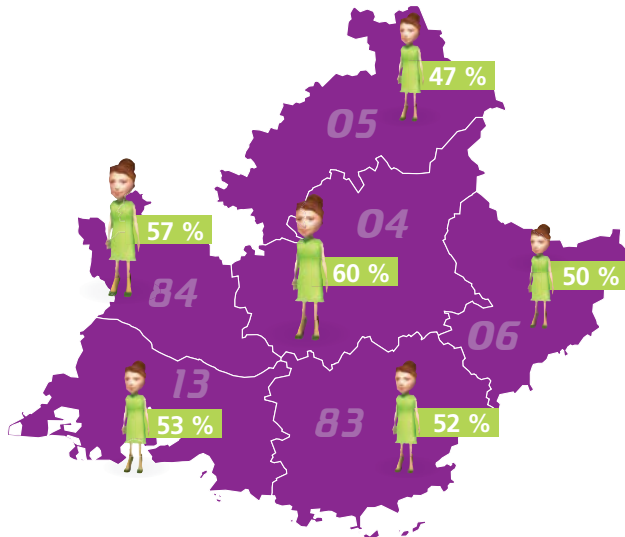
L'« embellie » concerne davantage les hommes que les femmes qui sont proportionnellement plus souvent à la recherche d'emploi dans ces secteurs, en 2007.

Seuls 26 % des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an, soit 3 points de moins par rapport à 2006. Cette évolution a été accentuée par les conditions idéales d'enneigement de la saison hivernale 2007.



► **La part des femmes à la recherche d'un emploi d'animateurs en hausse, surtout dans le Var**

Part de femmes parmi les demandeurs d'emploi, par département

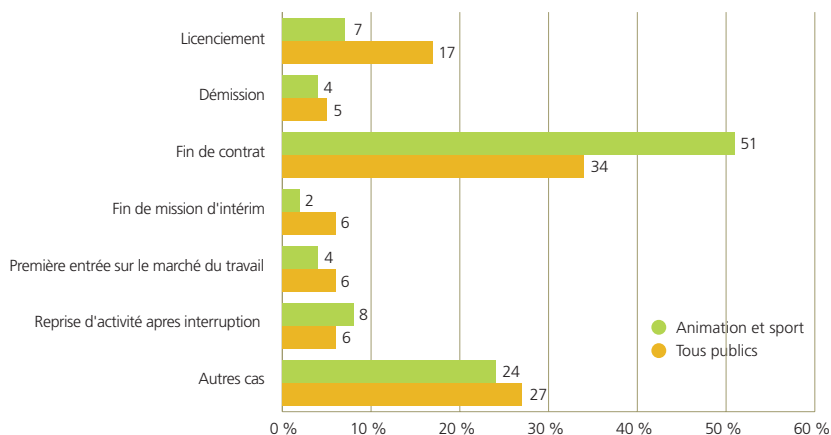


Source : DRTEFP, ANPE – DEFM, catégories 1, 2 et 3, année 2007 (stocks) – Traitement ORM.

Les femmes représentent 69 % des demandeurs d'emploi « animateurs généralistes de loisirs », 66 % des « animateurs spécialistes des activités culturelles et techniques » et 32 % des « animateurs sportifs ».

► La fin du contrat est le motif principal d'inscription au chômage des animateurs

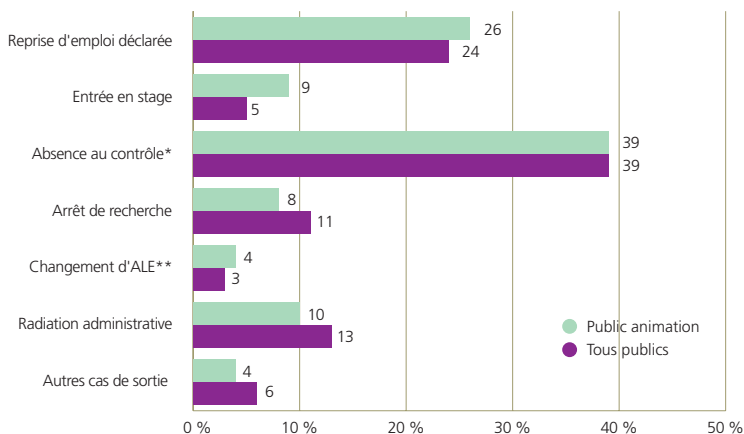
Motifs d'inscription



Source : DRTEFP, ANPE – DEE, catégories 1, 2 et 3, cumul année 2007 – Traitement ORM.

► Des entrées en stage plus nombreuses dans l'animation

Les motifs de sortie



Source : DRTEFP, ANPE – DES, catégories 1, 2 et 3, cumul année 2007 – Traitement ORM.

* Non renouvellement d'inscription sans motif déclaré.

** Agence locale pour l'emploi.

L'offre d'emploi

► Le recul des intentions d'embauches d'animateurs se confirme en 2008

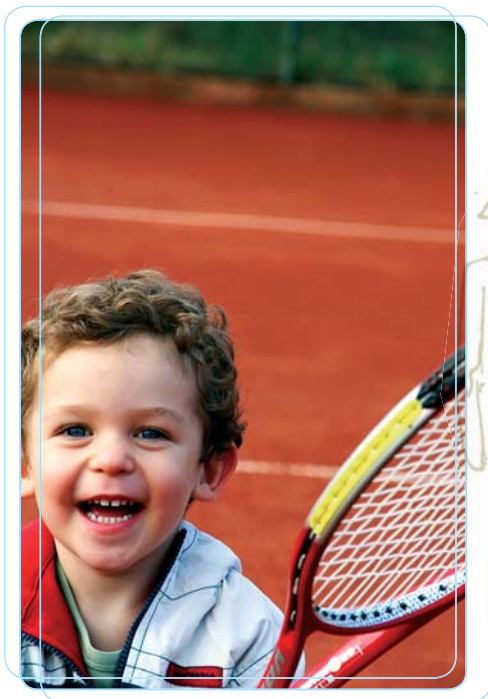
Remarque préalable : les données ci-dessous sont issues de l'enquête annuelle de besoins de main-d'œuvre (BMO) réalisée par le Credoc à l'initiative de l'Unédic et Assédic. Elle met en évidence les intentions d'embauche des établissements régionaux pour l'année en cours.

Évolution des intentions d'embauche d'animateurs socioculturels, de sport et de loisirs

	2007	Estimation 2008	Évolution 2007-2008 (%)	% de saisonniers
Délégation Provence-Alpes	3 866	3 534	- 9	75,2
Délégation Côte d'Azur	2 464	2 297	- 7	78,8
PACA	6 330	5 831	- 8	
France entière	62 171	60 364	- 3	80,4

Source : Unédic, Assedic, Credoc – Enquête BMO 2007 – Traitement ORM.

La tendance 2007 se confirme. Les intentions déclarées d'embauche d'animateurs régressent beaucoup plus dans la région qu'au niveau national. Cette baisse se fait toutefois au profit de recrutements plus stables. La proportion d'emplois d'animateurs saisonniers n'en demeure pas moins parmi les plus élevées des secteurs d'activités.



LA FORMATION

L'offre de formation en PACA

► Une baisse des effectifs en formation pour la période 2006-2007

- 2 124 stagiaires comptabilisés, répartis sur 142 sessions de formation et sur tout le territoire.
- 50 organismes interviennent, dont les trois quarts sont du secteur privé.
- 34 % des stagiaires se préparent aux métiers de l'animation socioculturelle et 66 % aux métiers du sport.
- 26 spécialités sportives sont initiées.

Les diplômes du secteur de la jeunesse et des sports

BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technique)	niveau V
BEATEP (brevet d'état d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse)	niveau IV
BEES 1 (brevet d'état d'éducateur sportif 1 ^{er} degré)	niveau IV
BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)	niveau IV
DEFA (diplôme d'état relatif aux fonctions d'animation)	niveau III
BEES 2 (brevet d'état d'éducateur sportif 2 ^e degré)	niveau II

Effectifs en formations jeunesse et sports en 2006-2007

	Effectifs	Dont femmes (%)
BAPAAT	228	55
BEES 1	794	26
BPJEPS	810	56
DEFA	188	51
BEES 2	10	20*
Préqualifications, préformations	94	23
Total**	2 124	43

Source : ORM – Enquête de suivi des effectifs en formation 2006-2007.

* Calcul sur petits effectifs.

** Il manque les formations de certains services associés à la formation.

Globalement, les effectifs inscrits en formations jeunesse et sports sont en baisse, en région PACA, pour la période 2006-2007.





Hervé Hamon

Effectifs en formations Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) en 2006-2007

	Total	Dont femmes	Variation des effectifs sur un an
DEUST	41	46 %	- 2
Licence et licence professionnelle	2 194	32 %	- 351
Master	399	32 %	- 80
Doctorat	44	32 %	- 8
Total	2 678	32 %	- 441

Source : Rectorats Aix-Marseille et Nice – Traitement ORM.

Dans l'académie de Nice, les réductions d'effectifs les plus importantes concernent les filières Staps (- 8,5 %) et les filières administration économique et sociale (- 10,5 %). Dans l'académie d'Aix-Marseille, le nombre d'étudiants Staps s'est réduit de 30 %. Le niveau licence a perdu près d'un tiers de ses effectifs.

Les diplômés 2007

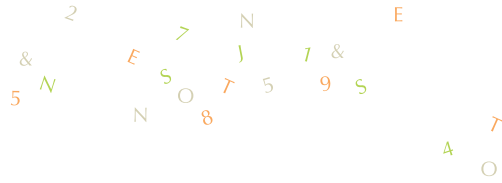
► Plus de diplômés BAPAAT (niveau V)

Effectifs des diplômés jeunesse et sports en 2007

	Effectifs	Dont femmes	Variation des effectifs sur un an
BAPAAT	238	53 %	+ 41
BEES 1	819	24 %	+ 27
BPJEPS	742	57 %	- 108
DEFA	24	46 %	- 13
BEES 2	25	12 %	+ 7
Total	1 848		- 46

Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

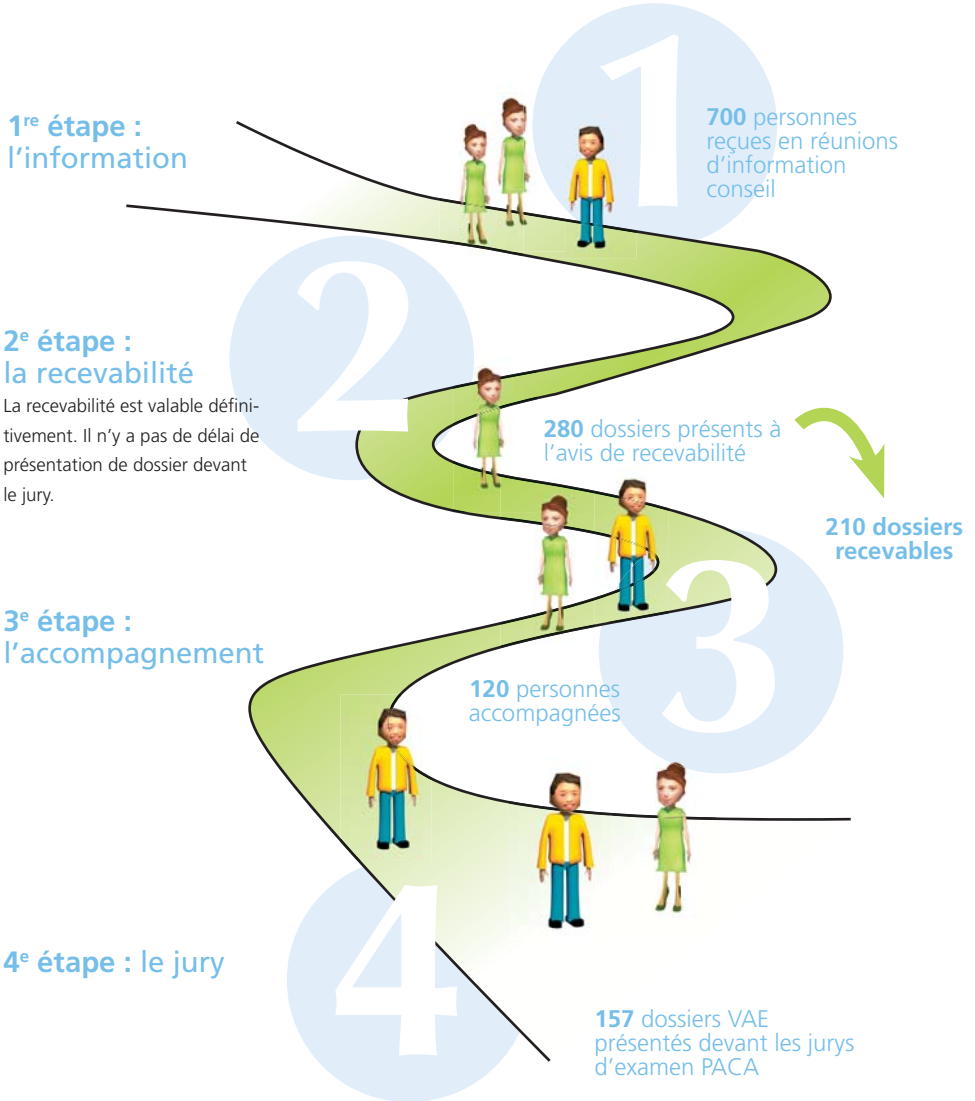




La validation des acquis de l'expérience en 2007

► 39 % d'accès direct au diplôme

De l'information à la présentation du dossier devant le jury



Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

Les décisions de jurys en 2007

	Nombre de dossiers traités par jury	Diplômes accordés	Validations partielles	Aucune validation
BAPAAAT	1			
BEEES 1	68	26 %	36 %	38 %
BEATEP	33	61 %	15 %	24 %
BPJEPS sport	21	34 %	33 %	33 %
BPJEPS jeunesse	24	46 %	37 %	17 %
BEEES 2	10	50 %	30 %	20 %
Total de dossiers	157	61	48	48

Source : DRDJS PACA – Traitement ORM.

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à atteindre l'étape de présentation du dossier devant jurys, notamment dans le secteur sportif où elles ne représentent que 22 % des dépôts de dossier (alors qu'elles représentent environ 28 % des demandes de dossiers sportifs). Néanmoins, quand elles accèdent à ce stade, elles ont un taux de réussite supérieur à celui des hommes. Une femme sur dix a présenté un dossier de validation pour un BEEES 2.



Ce document est téléchargeable sur les sites de l'ORM et de la DRDJS :
www.orm-paca.org et www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr